

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu le décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale, notamment son article 42-V,
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPET),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPET et des CAFEP-CAPET ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPET et du CAFEP-CAPET, section économie et gestion option comptabilité et finance, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Anne GASNIER
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Nathalie FREYDIERE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

Secrétaire générale

Mme Samia MEMLOUK
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Membres du jury

Mme Sophie ARMAND
Professeure agrégée

Académie de LYON

Mme Stéphanie ARNAUD
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

M. Pierre BAILLIEUL
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

M. Antoine CAPO
Professeur agrégé

Académie de NANTES

M. Bruno CAPPONI
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Virginie DAMICHE
Professeure agrégée

Académie de LYON

Mme Lise DAUNES
Professeure agrégée

Académie de LYON

Mme Sophie FRYSZMAN
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Joan GRARD
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Mme Sylvie HARZELEC-SYLVESTRE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

M. Jérémie JUMEAU
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Emmanuel LAFONT
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

Mme Keltoum LAMARA
Professeure certifiée

Académie de CRETEIL

Mme Nadia LE GRAND
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Mme Olivia LENORMAND
Professeure agrégée

Académie de NICE

Mme Camille LHOTÉ
Professeure certifiée

Académie de LYON

M. Pierre MOREY
Professeur certifié

Académie de DIJON

M. Frédéric OLIVIER
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Mickaël PHILIBERT
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Jérôme PIQUET
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

M. Laurent POUZOLLES
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Cécile RENAUD
Professeure agrégée

Académie de MONTPELLIER

M. Patrick ROBIN
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

M. Sébastien SAMSON
Professeur agrégé

Académie de la GUADELOUPE

Mme Caroline VIELLARD
EC. R Professeure certifiée

Académie de DIJON

Examineurs spécialisés

Mme Mathilde LAPORTE
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Mme Valérie LEJEUNE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

M. Olivier PICHON
EC. R Professeur agrégé

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU